



Nationalité: savoir si je peux la reclamer ou pas

Par **genius**, le **16/01/2011** à **22:34**

Bonjour

je voudrais savoir si je peux reclamer la nationalité belge

En effet mon père biologique est un belge mais celui pour éviter un scandale dans sa famille à préfère me renier

je suis capable de prouver par le test ADN que je suis son fils biologique

puis-je m'attendre à gagner et obtenir la nationalité belge en justice?

Merçi de m'aider.

Par **Domil**, le **16/01/2011** à **22:45**

Il faut en premier lieu que vous fassiez reconnaître cette filiation. Adressez-vous à un avocat belge pour tenter une procédure d'établissement judiciaire de filiation.

Le code de la nationalité belge est très différent et un enfant né à l'étranger d'un père belge n'a pas forcément la nationalité belge